

Montcherand, le 24 août 2020



MUNICIPALITE
DE
MONTCHERAND
Sur la Place 1
1354 Montcherand

Secrétariat communal
Tél. 024 441.73.77
greffe@montcherand.ch

Conseil général
Sur la Place 1
1354 Montcherand

Rapport de gestion 2019

Préambule

Comme le veut la loi sur les communes, la Municipalité présente au Conseil son rapport sur la gestion de la commune pour l'année 2019.

Municipalité

Bertrand Gaillard : Syndic (2011)
Nicolas Biselx : Municipal et vice-syndic (2014)
Dominique Wittwer : Municipale (2016)
Michel Greppin : Municipal (2016)
Eric Martin : Municipal (2016)
Total d'heures de vacations : 640.75

Personnel communal

Secrétaire municipale : Sandra Cunsolo, (2013)
Boursier : Sylvie Faessler, (2019)
Responsable du contrôle des habitants : Yvette Nicole, (2013)
Responsable du site Web : Nicolas Biselx
Responsable des locations Grande-salle : Corinne Martin, (2014)
Employé communal : Joao Rolao, (1992)

La Municipalité s'est réunie en séance à 39 reprises.

Population

En 2019, nous avons passé pour la première fois le cap symbolique des 500 habitants.

Routes

Des modérateurs de trafic ont été installés sur la route direction Sergey.

Plan d'affectation communal

En 2018, nous avons transmis au service du développement territorial (SDT) l'examen préliminaire de notre PAC ainsi que notre "vision communale". Pour résumer la réponse du Canton, le SDT souhaite que nous effectuions un premier PAC pour le village et, faute de système de gestion régional des zones artisanales et industrielles, un deuxième PAC pour la zone industrielle de Bois-Jolens à moyen terme. La Municipalité, par soucis d'économie, a décidé de suspendre l'élaboration du PAC et de patienter une année dans l'espoir que le système de gestion soit élaboré rapidement. La première étape a été franchie par l'approbation de notre commune des volets stratégique et opérationnel du Plan Directeur Régional (PDR light).

Forêts

La commune fait partie du triage du Suchet, sous la responsabilité de M. Pascal Bays, garde-forestier.

Les 12 mises de bois communales, représentant environ 67 m³ ont trouvé preneurs pour un montant de CHF 1'150.

2019 a encore été une année chaude et sèche. Les sécheresses et les coups de vent à répétition ont à nouveau permis aux bostryches de se développer. Les efforts se sont donc concentrés sur la lutte de ces parasites. L'exploitation des chablis n'impacte pas directement les finances communales puisqu'elle fait partie du projet commun « Chablis » géré par BoisCom et qui sont en bonne partie subventionnés.

En soins culturaux, le Triage a réussi à en traiter au total 143 ha dont 2.37 ha sur Montcherand et a également effectué un nouveau chantier « Chênaies » au lieu-dit « Châtillon ».

Pour terminer, la construction du hangar à plaquettes s'est terminée et la commercialisation de plaquettes a eu un début prometteur en fin d'année avec une demande encourageante.

Finances / service financier

Les comptes 2019 présentent un déficit de CHF 20'091.08. Le budget prévoyait lui une perte de CHF 130'200.-. Le résultat définitif est donc meilleur que prévu d'environ CHF 110'000.

Voici les 3 éléments principaux qui permettent d'expliquer cette différence :

1. Au chapitre 210, Impôts : on notera une légère baisse des impôts des personnes physiques (revenu et fortune) de CHF 29'000 par rapport au budget, à nouveau une baisse des impôts sur le bénéfice et le capital des personnes morales de CHF 34'000 par rapport au budget. (Ces 2 postes se retrouvent en négatif car il a fallu rembourser des acomptes payés suite à la taxation définitive). Heureusement ces baisses d'impôts ont été compensées partiellement par le versement d'un montant de CHF 13'000 par l'état en compensation de l'introduction de la RIE III, par une amélioration des droits de mutation (+ CHF 26'400) et de l'impôt sur les frontaliers (+ CHF 9'400).
2. Au chapitre 220, la péréquation financière directe se révèle moins coûteuse que prévu, principalement en raison de la baisse du point d'impôt : elle nous coûtera environ CHF 70'000 (selon décompte d'avril 2020 du canton) au lieu des CHF 198'000 versés sous forme d'acomptes. D'où l'estimation de CHF 125'000 de retour sur année en cours. A noter encore que nous avons amorti la perte sur débiteurs fiscaux de CHF 20'533.62 par un prélèvement sur la provision. Celle-ci a ensuite été réapprovisionnée par un versement de CHF 42'000.
3. Au Chapitre 720, Prévoyance sociale, nous avons pu encaisser un trop versé de 2018 de CHF 38'394, et nous sommes en mesure d'estimer un remboursement pour l'année 2019 de l'ordre de CHF 40'000.

La marge d'autofinancement s'établit ainsi à CHF 267'861.49 (2018 : CHF 92'322.82) après prise en compte :

• des amortissements obligatoires de	CHF	107'311.40
• des amortissements extraordinaires (écl. public, gaz, hangar plaquettes) de	CHF	50'946.65
• de l'attribution aux réserves (travaux, eau, ordures) de	CHF	119'828.14
• de l'attribution à la provision s/débiteurs de	CHF	21'466.38
• de l'utilisation de la réserve « Fonds forestier » de	- CHF	11'600.-
• de la perte annuelle de	- CHF	20'091.08

En résumé, la situation financière de la Commune reste saine. La marge d'autofinancement a augmenté de plus de CHF 175'000 par rapport à 2018, ce qui est positif. Le point d'impôt a légèrement progressé de CHF 584 à CHF 16'429.

Au niveau du bilan, l'endettement à long terme a été réduit de CHF 300'000 à CHF 1'200'000 (soit une dette par habitant de CHF 2'400).

Ces bonnes nouvelles sont bienvenues à l'orée de l'année 2020 qui promet d'être très difficile pour toutes les collectivités publiques.

Eau potable

Les sources permettent toujours l'approvisionnement en eau potable de bonne qualité (non traitée) et à un prix très bas (0.80 CHF/m³) en comparaison de la moyenne suisse (env. 2.00 CHF/m³). La Commune a livré 32'238 m³ aux habitants du village ; et fourni 59'941 m³ d'eau excédentaire à la Commune d'Orbe.

L'étude comparative de plusieurs variantes demandée par l'Etat de Vaud et l'ECA concernant la réfection de notre réservoir de Chassagne est en cours (préavis 03/2019).

La mise à jour de notre PDDE est également en cours comme prévu dans le préavis 03/2019.

Epuration

La Commune est désormais entièrement en séparatif. Les eaux usées sont acheminées à la STEP d'Orbe et y sont traitées, soit 23'514 m³, pour un coût global (épuration et taxe collecteur) de CHF 47'484.55, soit environ CHF 94 par habitant.

Gaz

La redevance VO/Urbagaz (2018 mais versée en 2019) s'est montée à CHF 32'437.95, en progression de plus de CHF 6'000 env. par rapport à l'année précédente.

Gestion des déchets

En 2019, les comptes sont revenus au niveau de 2017 car aucun broyage des branches accumulées dans la déchetterie sur la route de Sergey n'a été effectué par l'entreprise Stoll.

Le volume des ordures ménagères a légèrement baissé.

Le volume de papier-carton est en forte baisse, on peut constater que les citoyens ont fait de réels efforts afin de mieux remplir la benne à carton et mieux séparer le carton qui pourrait être mis par mégarde dans le conteneur papier.

Cette baisse est d'autant plus encourageante que dès 2020 ce secteur qui rapportait une ristourne d'argent à la commune sera désormais facturé à environ 60.- la tonne car la Chine a décidé de refuser ce genre de déchet à recycler en provenance des autres pays.

Autre baisse notable du volume pour les déchets compostables, à se demander si le déplacement de la benne à l'intérieur de la déchetterie n'a pas évité de récolter les déchets de citoyens non domiciliés sur notre commune.

Transvoirie a accepté de changer gratuitement la benne des encombrants par une version avec couvercle, ce qui protège le contenu de la pluie.

L'utilisation de la ressourcerie s'est démocratisée et beaucoup de citoyens apprécient de récupérer ou de déposer des objets en bon état, voir neufs ce qui diminue les déchets et évite de la consommation inutile.

En tonnes	2017	2018	2019
Ordures ménagères	49.78	54.96	52.96
Objets encombrants	7.46	7.16	4.24
Déchets compostables	31.64	39.40	16.88
Papier + cartons	26.86	37.11	24.78
Verre mélangé	25.50	25.16	21.50
Ferraille	5.34	6.48	2.34
Bois	7.90	16.37	11.85
PET	1.07	1.15	1.01
Huiles	0.54	0.47	0.72

Coup de balai

Le Coup de balai 2019 coordonné par le Canton et le périmètre de tri du Nord Vaudois a rassemblé une trentaine de personnes, familles et citoyens de tous âges pour un ramassage des déchets retrouvés sur le territoire communal, la récolte a été bonne et l'ambiance rassembleuse.

Eclairage public

Les nouveaux luminaires LED ont été installés en toute fin d'année et la commune attend maintenant le versement cantonal de la subvention.

Archives communales

Une partie des archives AVS en lien avec la protection de la sphère privée a été détruite de manière sécurisée chez TRIDEL selon les exigences du Canton.

La numérisation des comptes a été faite pour les années 1718 à 1727.

Cimetière

Le nouveau règlement des sépultures et du cimetière a enfin été approuvé par le canton et le Conseil général.

Dans les nouveautés, il y a entre autres, la possibilité de réserver des concessions et la création d'un périmètre pour les tombes cinéraires.

Culture

Le tri des livres découverts dans le coffre au grenier du vieux collège s'est poursuivi et une série a déjà été classée par thèmes dans les placards de l'ancien bureau communal. Il reste néanmoins encore la moitié du coffre à trier.

Protection citoyenne

Un défibrillateur a été installé dans l'entrée du vieux collège et des cours gratuits ont été donnés par Steve Knabenhans aux citoyens intéressés.

Santé

La fusion entre le RSNB (Réseau Santé Nord Broye) et l'ASPMAD (Association pour la santé, la prévention et le maintien à domicile) a été acceptée. Ses objectifs sont, entre autres, de trouver des solutions au vieillissement de la population, d'améliorer la coordination des soins

à domicile, l'élargissement de la prestation " proches aidants" à l'ensemble de la population et la promotion de la collaboration interinstitutionnelle au niveau régional.

Affaires sociales :

Pour l'accueil de jour, la commune fait partie de l'AJOVAL et pour l'action sociale, la commune fait partie de l'ARAS JUNOVA.

Ecoles :

La commune fait partie de l'ASIOR pour la gestion de l'école obligatoire. Il y a dix communes membres de cette association: Agiez, Arnex, l'Abergement, Les Clées, Lignerolle, Rances, Valeyres sous Rances, Sergey, Orbe et Montcherand.

IEC (Institut pour l'Economie et la Construction) a été mandatée pour l'étude de construction d'une extension du collège de Montchoisi et d'une salle de gym. Malheureusement, le PPA actuel ne permet pas ces constructions sur le site et doit donc être revu. IEC a également été mandaté pour une étude pour la construction d'un nouveau collège à Montcherand. Le DDP a été validé par le Conseil général de Montcherand en décembre.

En 2019, la commune de Montcherand comptait 51 élèves au primaire et 26 au secondaire, soit un total de 77 élèves.

Sur l'ensemble des communes de l'ASIOR, il y a 1011 élèves au primaire et 402 au secondaire pour un total de 1413 enfants.

Bâtiments

- Grande salle:

Les réservations sont stables.

Ajout d'un système bluetooth sur la sono de la salle pour diffuser de la musique directement depuis son téléphone.

Fin du remplacement des tubes fluorescents par des tubes LED.

Contrôle périodique et mise en conformité des installations électriques

- Collège:

Réparation des chéneaux suite à des fuites

Contrôle périodique et mise en conformité des installations électriques

- Eglise:

Pose de spot LED pour éclairer l'horloge sur le clocher

Réparation d'un vitrail

Contrôle périodique et mise en conformité des installations électriques

- Pressoir:

Contrôle périodique et mise en conformité des installations électriques

- Petit Château:

Pas de travaux particuliers.

- Congélateur:

Suite à une panne du compresseur, remplacement de celui-ci et du tableau de commande électrique.

Contrôle périodique et mise en conformité des installations électriques

- WC public:

Contrôle périodique et mise en conformité des installations électriques

ORPC

Le conseil intercommunal a siégé à deux reprises sous la présidence de M. Patrick Martin

Le 1er mai 2019 à Yvonand :

- Rapport de Gestion.
- Comptes de l'année 2018.

Le 4 septembre 2019 à Villars-Burquin :

- Nouveau règlement du personnel afin d'harmoniser les différentes pratiques avant la fusion.
- Budget de l'année 2020.

Le rapport de gestion est disponible sur demande.

SDISPO

Les communes d'Agiez, Arnex-sur-Orbe, Baulmes, Bavois, Bofflens, Chavornay, Croy, Juriens, La Praz, Montcherand, Orbe, Rances, Romainmôtier-Envy, Sergey, Valeyres-sous-Rances et Vuiteboeuf sont membres de l'Association intercommunale

Le rapport de gestion est disponible sur demande.

Informatique

Changement de l'abonnement internet auprès de Vo Energies afin de bénéficier d'un meilleur prix et d'un meilleur débit.

Déploiement d'un nouveau calendrier pour les réservations de la buvette du foot.

Mise en place d'un pilier public web.

Police

Les communes suivantes sont membres de l'Association intercommunale :

Chamblon, Cheseaux-Noréaz, Ependes, Method, Montcherand, Orbe, Pomy, Suchy, Suscévaz, Treycovagnes, Yverdon-les-Bains.

Le rapport de gestion est disponible sur demande.

La Municipalité est représentée au Conseil intercommunal par MM. Jean-François Tosetti et Michel Greppin et au Comité de direction par M. Nicolas Biselx.

Conclusions

D'une manière générale, l'année 2019 s'est bien déroulée. Cependant, nous constatons une augmentation continue du nombre de courriers, de tracasseries administratives et de diverses procédures. A l'instar du plan d'affectation communal, les dossiers se complexifient sans cesse et demandent toujours plus de temps et de prise de renseignement auprès de conseils ou d'experts. Nous espérons que cela ne s'amplifie pas car cela engendre des coûts supplémentaires pour la Commune.

La Municipalité remercie les citoyens qui participent au bon fonctionnement de la Commune, le bureau du Conseil ainsi que les conseillers, pour leur collaboration et leur dévouement. La Municipalité remercie également le personnel communal pour son excellent travail tout au long de l'année.

Au nom de la Municipalité

Le syndic :
Bertrand Gaillard

La secrétaire :
Sandra Cunsolo

